



Madame, Monsieur,

Depuis six mois, la nouvelle équipe municipale travaille au renouveau de la commune. Renouveau financier d'abord avec pour objectif de baisser durablement les impôts à l'horizon 2020. Cela passe par le désendettement de la commune, qui reste à un niveau nettement supérieur à la moyenne

des villes de notre taille. Cette année, nous consacrerons 530 000 euros à cet effort qui doit être poursuivi, pour retrouver des marges de manœuvre.

Cela passe surtout par la maîtrise des dépenses de fonctionnement, notamment des dépenses de personnel. En 2017 nous avons gagné deux postes. Nous devrions gagner un poste et demi supplémentaire en fermant définitivement l'agence postale fin décembre, remplacée par un relais postal (voir encadré).

Je suis vigilant quant au maintien de la qualité de service. C'est tout l'enjeu de la réorganisation de l'administration qui était indispensable et que notre nouvelle directrice générale des services met en œuvre actuellement. La dématérialisation (accès informatique direct de la population) permettra aussi de fonctionner correctement avec des effectifs réduits.

Je tiens à remercier tout le personnel communal qui parvient à maintenir un service public engagé, dans ce contexte difficile de changement qui génère des inquiétudes légitimes. En un temps record, les agents ont, par exemple, réorganisé le périscolaire pour revenir à la semaine des quatre jours. Autre exemple, la propreté de la ville, avec une opération de nettoyage sans précédent fin août.

Renouveau démocratique ensuite. Cinq ateliers participatifs ont été lancés dès le mois d'avril sur les thèmes «vélo, piéton, circulation», «embellir, nettoyer, fleurir la ville», «jardins, ruches, potagers, fruitiers», «espaces de rencontre/fêtes/conseils citoyens», «énergies/numérique». Suite à la réunion de quartier du centre, un atelier sur la sécurisation de la rue Dariet devrait démarrer après les vacances de la Toussaint. Un groupe de travail est en cours de construction sur la vidéoprotection. Enfin deux ateliers portent sur des questions d'urbanisme : l'un sur l'aménagement du quartier de Biron, l'autre sur l'avenir du quartier en bordure de la RN 20. Cette démarche va se poursuivre y compris après l'arrêté du PLU (Plan Local d'Urbanisme) au conseil municipal de novembre. Je vous invite à venir nombreux participer à l'enquête publique qui suivra pour participer à l'élaboration du PLU.

Nous souhaitons aller bien au-delà de la concertation classique. Nous voulons co-construire des projets avec celles et ceux qui sont intéressés. N'hésitez pas à vous inscrire à l'adresse mail suivante :

democratie.participative.lgpt@outlook.com

Cette façon de construire ensemble la ville de demain vaut également pour les aménagements notamment de voiries. Elle permet de comprendre les besoins et attentes de chacun, en tenant compte des différentes contraintes, pour déboucher sur une solution qui satisfasse au mieux l'intérêt général. Cette démarche participative réclame beaucoup de temps. Je remercie l'équipe soudée des élus qui se dépense sans compter, avec enthousiasme.

Renouveau de l'animation de la ville enfin. Le centre est revivifié, avec le Festival du Coquelicot de retour en un temps record au cœur de la ville, la place rendue aux piétons, le retour des fontaines (même si le terrible orage du 15 août les a détériorées) et l'animation créée par le salon de coiffure, la boulangerie et le café-restaurant. Pour ce dernier, la municipalité a mené une concertation avec le propriétaire et les riverains, afin de satisfaire les clients dans le respect du voisinage.

De nouveaux rendez-vous culturels vous sont proposés.

Au plaisir de vous y retrouver.

Bien à vous,

Alain Lamoignon

Un relais postal trop coûteux pour un service très limité : ce constat nous a conduits à demander à La Poste de fermer l'agence postale et de la remplacer par un relais postal. Ce dernier sera installé dans le centre de tri, en face de la caserne des pompiers. Principal avantage : il sera ouvert sur des plages horaires plus importantes que l'agence, sans coûter un centime à la commune.